



Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 074-217400365-20240411-DEL15_04_24-DE



Mairie de BLUFFY (74290)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de mise en ligne :

17/04/2024

(Publicité en la voie électronique)

Date de convocation :

05/04/2024

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 10
- Présents : 10
- Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de BLUFFY s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Olivier TRIMBUR, Maire.

PRESENTS : M. Olivier TRIMBUR, M. Gilbert PAULY, M. Sylvain STIHLE, Olivier WEILAND, Mme Annie REVOL, M. Gilles POSSOZ, M. Alain RICHARD, Mme Marie-Christine REY, M. Laurent SEVESTRE ; M. Benjamin EXCOFFIER.

EXCUSES : //

ABSENTS : //

Secrétaire de séance : Marie-Christine REY.

Assiste et rédige : le secrétaire général : Gilles de MARCILLAC.

Délibération n° 15/04/24 :

CONVENTION GRAND ANNECY – MISE A DISPOSITION DE V.A.E

Monsieur le maire fait part au conseil de la possibilité offerte par le Grand Annecy de bénéficier d'une mise à disposition à titre gratuit, pour une durée d'un an renouvelable, d'un vélo à assistance électrique.

Monsieur le maire précise que cette mise à disposition est destinée exclusivement au personnel technique ou administratif de la collectivité et uniquement lors de déplacements professionnels.

Durant toute la mise à disposition, la collectivité aura la garde juridique du V.A.E, le Grand Annecy conservant la propriété de celui-ci. Entretien et maintenance seront assurés au minimum deux fois l'an, par une agence ou un atelier mobile Vélonecy.

Ainsi, ouï l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

➤ **Autorise le maire** signer ladite convention et tout document nécessaire à sa bonne exécution.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Olivier TRIMBUR

Le secrétaire de séance,
Marie-Christine REY





Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 074-217400365-20240411-DEL16_04_24-DE



Mairie de BLUFFY (74290)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de mise en ligne :

17/04/2024

(Publicité en la voie électronique)

Date de convocation :

05/04/2024

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 10

- Présents : 10

- Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de BLUFFY s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Olivier TRIMBUR, Maire.

PRESENTS : M. Olivier TRIMBUR, M. Gilbert PAULY, M. Sylvain STIHLE, Olivier WEILAND, Mme Annie REVOL, M. Gilles POSSOZ, M. Alain RICHARD, Mme Marie-Christine REY, M. Laurent SEVESTRE ; M. Benjamin EXCOFFIER.

EXCUSES : //

ABSENTS : //

Secrétaire de séance : Marie-Christine REY.

Assiste et rédige : le secrétaire général : Gilles de MARCILLAC.

Délibération n° 16/04/24 :

ONF – PROGRAMME DE TRAVAUX 2024

Monsieur le maire rappelle au conseil le descriptif et les localisations du programme d'action 2024, préconisé par l'ONF, en application de l'article D124-21 du Code forestier.

Ce programme 2024 en forêt communale de Bluffy, s'articule en 4 actions :

- Travaux d'infrastructure ;
- Travaux sylvicoles ;
- Travaux d'accueil ;
- Travaux de maintenance ;

Ces derniers représentent un montant de 18 000 € HT en investissement et 2 750,00 € HT en fonctionnement.

Ainsi, ouï l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- **Approuve** le programme d'action sylvicole et de maintenance préconisé pour 2024 ;
- **Approuve, mais sursoit** aux travaux d'infrastructure relatifs à la route forestière ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Olivier TRIMBUR

Le secrétaire de séance,
Marie-Christine REY





Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 074-217400365-20240411-DEL17_04_24-DE



Mairie de BLUFFY (74290)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de mise en ligne :

17/04/2024

(Publicité en la voie électronique)

Date de convocation :

05/04/2024

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 10
- Présents : 10
- Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de BLUFFY s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Olivier TRIMBUR, Maire.

PRESENTS : M. Olivier TRIMBUR, M. Gilbert PAULY, M. Sylvain STIHLE, Olivier WEILAND, Mme Annie REVOL, M. Gilles POSSOZ, M. Alain RICHARD, Mme Marie-Christine REY, M. Laurent SEVESTRE ; M. Benjamin EXCOFFIER.

EXCUSES : //

ABSENTS : //

Secrétaire de séance : Marie-Christine REY.

Assiste et rédige : le secrétaire général : Gilles de MARCILLAC.

Délibération n° 17/04/24 :

OPERATION DE SECURISATION DE LA RD 169

Monsieur le maire rappelle au conseil la nécessité de sécuriser la route départementale 169, dite route des Dents de Lanfon, eu égard au trafic routier exponentiel depuis quelques années, aux accidents récurrents sur certains secteurs, au nouveau service de ramassage scolaire et enfin faisant suite aux demandes de plusieurs administrés riverains de cette voie.

Il est également rappelé le nombre mensuel moyen de véhicules sortants, via les données du radar pédagogique, soit entre 26 500 et 30 500, dont 17,8 % sont en-deçà de 50 km/h, 71,84 % sont entre 60 et 70 km/h et enfin 13,33 % sont au-delà de 80 km/h. A noter plusieurs conducteurs au-delà de 120 km/h.

Ainsi il serait prévu un zébra, accompagnés de ses panneaux lumineux de type C20a, au droit de l'abri bus de la mairie, des ralentisseurs au Chef-Lieu ainsi qu'au Hameau Le Bosson.

A ce jour, l'ensemble des devis estimatifs correspondant à l'opération se montent à 7 600,00 € H.T d'études et de maîtrise d'œuvre et 23 500,00 € H.T d'aménagements.

Ainsi, ouï l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- **Approuve** les travaux de sécurisation de la RD 169 ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024.
- **Autorise** le maire à solliciter des subventionnements par le biais du CDAS et des amendes de police.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Olivier TRIMBUR

Le secrétaire de séance,
Marie-Christine REY

